SITE PSA VELIZY - MEUDON

infos

L'information des Ouvriers, Employés, TAM et Cadres

Juillet 2012

PREC VELIZY MEUDON ! Les questions pour le CE du 26

A la suite de la remise des documents (confidentiels) concernant le « projet de réorganisation des activités industrielles et de réduction des effectifs dits de Structure »

Le CTV « participe » à hauteur de 684 personnes !

Voici les premières questions que nous avons adressées à la Direction pour réponses au CE extraordinaire du 26 juillet :

Le personnel concerné :

- Combien de CDI peuvent partir en retraite (âge légal atteint et trimestres acquis) dans la période du « plan » et ces personnes font elles partie de la cible « 684 » ?
- Combien y-a-t-il de CDD au CTV et, à la fin des dits contrats, font-ils partie des « 684 » ?
- Comment des chiffres aussi précis ont été obtenus ? Où sont les listes ?
- Combien y-a-t-il, par Direction, par Service du site de Vélizy Meudon de « postes » à supprimer ? (nous n'osons pas imaginer que la cible « 684 » a été faite sur un coup de dés !)
- Le plan est calculé avec les effectifs au 31 mai. Les personnes qui sont parties après cette date sont-elles à défalquer du total des « 684 » ?
- Dans la liste des fonctions exclues, il y a des exclusions → exclusions d'exclusions = fonctions incluses. Cette fine dentelle permet de cibler sur une UE voire cibler une personne.
  Cela s'apparente à un plan sur liste et non pas du volontariat ➔ Où sont les listes?

Le « Plan » :

- Quand commencera le « plan » et combien de temps durera-t-il ?
- PSA, a-t-il prévu de négocier avec les « autorités » un plan de type CASA, FNE ou autre ?
- Pourquoi n'est-il pas prévu dans le dispositif une incitation au temps partiel et une pré-retraite progressive, ce qui permettrait de diminuer le nombre d'emplois supprimés ?
- Les « cabinets de reclassement » ont complétement disparu du catalogue des aides. Les HRBP sont-ils prévus pour les remplacer ?
- Dans le cadre des mesures de « mobilité interne » au sein du groupe, les barèmes seront-ils revus en forte hausse de façon à tenir compte des difficultés d'emploi pour le conjoint et le logement ?
- Dans le cas de la « mobilité externe », les barèmes seront-ils revus en forte hausse de façon à encourager des vocations ? et ainsi diminuer les « PRESSIONS AMICALES » !!!!!
- Comment sera renforcé sur le CTV le dispositif de prévention des risques psychosociaux ? (Question posée également lors du CHSCT du 11 juillet dernier)
- A Vélizy, quel renfort à l'espace Mobilité Professionnelle va être mis en place pour traiter l'objectif de « 684 » dossiers ?
- Dans le plan précédent, qui finit le 24/07/12, combien de personnes ont adhéré à la mobilité externe ? Font-t-elles parties des « 684 » ?

L'Organisation PSA :

- Le projet de réorganisation présenté ne touche que PCA,
  Quid de la Banque, et Gefco, Faurecia, et Trnava, Vigo, Kaluga, etc.…? Pourquoi ?
- Lors d'un investissement à l'étranger (Russie, Chine…), c'est PCA qui finance. Lorsque les bénéfices rentrent, c'est PSA (holding) qui encaisse ? Pourquoi ?
- Les départs d'aujourd'hui feront défaut demain lorsque les « vents contraires » auront tourné. Comment les Directions de la R&D s'y prendront pour hisser à nouveau les voiles ?
- Les départs d'expert ou de spécialistes aujourd'hui nous feront défaut tout à l'heure lors des discussions avec GM. Comment les Directions de la R&D vont-elle s'y prendre pour que nous ne perdions pas face à GM notre crédibilité technique dans ces moments critique pour l'avenir du Groupe?

L'impact sur ceux qui vont rester :

- Les hiérarchiques des Directions ou des Services ont-ils prévu de présenter à leurs équipes les missions supprimées ou modifiées ? Ces informations seront-elles données au CE ?
- Afin de réaliser la baisse d'effectif qui va aller de 0% à ...100%, vu que c'est du … volontariat, comment les Services vont-ils s'organiser pour assurer leurs missions ?
- Quand comptez-vous présenter les nouvelles lettres de mission « enrichies » des collaborateurs « survivants » ?
- Quand seront revus à la hausse les coefficients d'accueil pour les TAM et la pesée de poste pour les IC de ces nouvelles fonctions « plus riches » ?

Vous êtes inquiet !!
Posez vos questions à vos délégués CFE-CGC !
Ils feront tout pour vous répondre dans l'instant

NOUS PREPARONS UNE ACTION DE MOBILISATION
NOUS VOUS INFORMERONS ET COMPTONS SUR VOUS.

Bruno Bodin-Hullin à VVB – tél 20 30 04	Didier Anger à VVA – tél 20 33 77
Anh-Quan Nguyen à Meudon – tél 39 67 76	Jean-François Laborde à VVA – tél 20 85 24

Lexique :

***GPEC** : Gestion Prévisionnelle des Emploi et Compétence, obligatoire dans les grandes entreprises*

***PREC** : Plan de Redéploiement des Emplois et Compétences, utilisé quand la GPEC a échoué ➔ licenciement économique basé sur le volontariat*

***PSE** : Plan de Sauvegarde de l'Emploi ➔ Vocabulaire des gestionnaires pour parler de licenciement économique*

***Licenciement Economique** : Licenciement sur liste, établi et motivé par des difficultés économiques, des mesures de reclassement et d'accompagnement sont obligatoires ➔ cela permet à Ph. VARIN de dire qu'il n'y aura pas de licenciements secs. CQFD*

La CFE-CGC : Le syndicat de l'encadrement	**FORT DE PLUSIEURS MILLIERS D'ADHERENTS CHEZ PSA**	**Techniciens, Administratifs, Agents de Maîtrise, Ingénieurs et Cadres**